



Le Saint-Siège

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 20 Mai 1998

1. La révélation de l'Esprit Saint comme personne distincte du Père et du Fils, pressentie dans l'Ancien Testament, devient claire et explicite dans le Nouveau.

Il est vrai que les écrits néo-testamentaires nous offrent un enseignement systématique sur l'Esprit Saint. En recueillant toutefois les nombreuses données présentes dans les écrits de Luc, Paul et Jean, il est possible de saisir la convergence de ces trois grands courants de la révélation néo-testamentaire concernant l'Esprit Saint.

2. Par rapport aux deux autres synoptiques, l'évangéliste Luc nous présente une pneumatologie beaucoup plus développée.

Dans l'Evangile, il veut montrer que Jésus est le seul à posséder pleinement l'Esprit Saint. Certes, l'Esprit intervient également sur Elisabeth, Zacharie, Jean Baptiste et surtout sur Marie elle-même, mais seul Jésus, au cours de toute son existence terrestre, détient pleinement l'Esprit de Dieu. Il est conçu par l'œuvre de l'Esprit Saint (cf. *Lc 1, 35*). De lui, le Baptiste dira: «Pour moi, je vous baptise avec de l'eau, mais vient le plus fort que moi [...] lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu» (*Lc 3, 16*).

Avant de baptiser dans l'Esprit Saint et le feu, Jésus lui-même est baptisé dans le Jourdain, lorsque «l'Esprit Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe» (*Lc 3, 22*). Luc souligne que Jésus non seulement va dans le désert «conduit par l'Esprit», mais qu'il y va «rempli d'Esprit Saint» (*Lc 4, 1*) et qu'il y remporte la victoire sur le tentateur. Il entreprend sa mission «avec la puissance de l'Esprit» (*Lc 4, 14*). Dans la synagogue de Nazareth, lorsque commence officiellement sa mission, Jésus applique à lui-même la prophétie du livre d'Isaïe (cf.

61, 1-2): «L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres...» (*Lc* 4, 18). Toute l'activité évangélique de Jésus est placée ainsi sous l'action de l'Esprit.

Ce même Esprit soutiendra la mission évangélisatrice de l'Eglise, selon la promesse du ressuscité à ses disciples: «Et voici que moi, je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Vous donc, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en-haut» (*Lc* 24, 49). Selon le Livre des Actes, la promesse se réalise le jour de la Pentecôte: «Tous furent alors remplis de l'Esprit Saint et commencèrent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer» (*Ac* 2, 4). C'est ainsi que se réalise la prophétie de Joël: «Il se fera dans les derniers jours, dit le Seigneur, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair. Alors vos fils et vos filles prophétiseront» (*Ac* 2, 17). Luc voit dans les apôtres les représentants du Peuple de Dieu des derniers temps, et souligne à juste titre que cet Esprit de prophétie touche tout le Peuple de Dieu.

3. Saint Paul, à son tour, souligne la dimension rénovatrice et eschatologique de l'œuvre de l'Esprit, qui est considéré comme la source de la vie nouvelle et éternelle communiquée par Jésus à son Eglise.

Dans la première Lettre aux Corinthiens, nous lisons que le Christ, nouvel Adam, en vertu de la résurrection, est devenu «esprit vivifiant» (15, 45): c'est-à-dire qu'il a été transformé par la force vitale de l'Esprit de Dieu de façon à devenir à son tour un principe de vie nouvelle pour les croyants. Le Christ communique cette vie précisément à travers l'effusion de l'Esprit Saint.

L'existence des croyants n'est plus une existence d'esclaves, placée sous la Loi, mais une vie en tant que fils car il ont reçu l'Esprit du Fils dans leurs cœurs et peuvent s'exclamer: Abba, Père! (cf. *Ga* 4, 5-7; *Rm* 8, 14-16). Il s'agit d'une vie «dans le Christ», c'est-à-dire qui appartient exclusivement à lui et qui est incorporée dans l'Eglise: «Aussi bien est-ce en un seul esprit que nous avons été baptisés en un seul corps» (1 *Co* 12, 13). L'Esprit Saint suscite la foi (cf. 1 *Co* 12, 3), diffuse la charité dans les cœurs (cf. *Rm* 5, 5) et guide la prière des chrétiens (cf. *Rm* 8, 26).

En tant que principe d'un nouvel être, l'Esprit Saint détermine également chez le croyant un nouveau dynamisme actif: «Puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse aussi agir» (*Ga* 5, 25). Cette nouvelle vie s'oppose à celle de la «chair», dont les désirs déplaisent à Dieu et enferment la personne dans la prison étouffante du moi replié sur lui-même (cf. *Rm* 8, 5-9). En s'ouvrant au contraire à l'amour donné par l'Esprit Saint, le chrétien peut goûter le fruit de l'Esprit: amour, joie, paix, patience, bienveillance, bonté, fidélité... (cf. *Ga* 5, 16-24).

Selon Paul, toutefois, ce que nous possédons maintenant ne sont que des «arrhes» ou prémices de l'Esprit (*Rm* 8, 23; cf. également 2 *Co* 5, 5). Dans la résurrection finale, l'Esprit complètera son chef-d'œuvre en réalisant pour les croyants la pleine «spiritualisation» de leur corps (cf. 1 *Co* 15, 43-44) et faisant participer d'une certaine façon tout l'univers au salut (cf. *Rm* 8, 20-22).

4. Dans la perspective de Jean, l'Esprit Saint est surtout l'esprit de vertu, le Paraclet.

Jésus annonce le don de l'Esprit au moment de conclure son œuvre terrestre: «Lorsque viendra le Paraclet, que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il me rendra témoignage. Mais vous aussi vous témoignerez, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement» (Jn 15, 26sq). Et, précisant ultérieurement le rôle de l'Esprit, Jésus ajoute: «Il vous introduira dans la vérité tout entière; car il ne parlera pas de lui-même, mais ce qu'il entendra, il le dira et il vous dévoilera les choses à venir. Lui me glorifiera, car c'est de mon bien qu'il recevra et il vous le dévoilera» (Jn 16, 13-14). L'Esprit n'apportera donc pas une nouvelle révélation, mais guidera les fidèles vers une intériorisation et une pénétration plus profonde de la vérité révélée par Jésus.

Dans quelle mesure l'Esprit de vérité est-il appelé Paraclet? En tenant compte de la perspective de Jean, qui voit le procès fait à Jésus comme un procès qui se poursuit avec les disciples persécutés à cause de son nom, le Paraclet est celui qui défend la cause de Jésus, convainquant le monde «en fait de péché, en fait de justice et en fait de jugement» (Jn 16, 8). Le péché fondamental que le Paraclet fera reconnaître est de ne pas avoir cru dans le Christ. La justice qu'il montre est celle que le Père a rendue au Fils crucifié, le glorifiant à travers la résurrection et l'ascension au Ciel. Le jugement, dans ce contexte, consiste à faire ressortir la faute de ceux qui, dominés par Satan, prince de ce monde (cf. Jn 16, 11), ont rejeté le Christ (cf. *Dominum et vivificantem*, n. 27). L'Esprit Saint est donc, à travers son assistance intérieure, le défenseur et le promoteur de la cause du Christ, Celui qui oriente les esprits et les cœurs des disciples vers la pleine adhésion à la «vérité» de Jésus.